

# DOSSIER D'ANALYSE PERSONNALISÉE

**arapl**  
PROVENCE VAR

**Agéni**

Nous avons le plaisir de vous présenter le dossier d'analyse personnalisée (DAP). Conçu pour permettre une **compréhension approfondie de l'activité au travers des éléments comptables et fiscaux qui nous ont été communiqués.**

## NOUVEAU

### Le Dossier d'Analyse Personnalisée en 5 points :

- **Déclaration 2035 détaillée** : analyse approfondie des éléments déclaratifs.
- **Compte rendu de mission - ECCV et ECF**
- **Analyse et comparatif de l'activité** : des chiffres clés par rapport à la profession.
- **Étude économique approfondie** : calcul d'indicateurs économiques clés pour une vision globale.

### Pourquoi ce dossier ?

- **Efficacité** : toutes les informations sur un seul document.
- **Simplicité** : une vision rapide et claire.
- **Comparaisons utiles** : évaluation de la performance de vos clients par rapport à leur profession.

### Détails

- **Analyse de l'activité de l'exercice** :
  - L'essentiel de l'exercice
  - Situation financière
  - Points forts / points faibles
- **Analyse de la déclaration 2035 de l'exercice** :
  - Analyse et observations (ECCV)
  - Comparatif par rapport à N-1
  - Déclaration 2035
- **Compte rendu de mission - ECCV et ECF**
- **Analyse et comparatif de l'activité** :
  - Analyse comparée du résultat pour 100€ de recettes
  - Chiffres clés par rapport à la profession
  - Evolution de vos recettes par rapport à la profession
  - Evolution de vos dépenses par rapport à la profession
- **Etude économique de l'exercice** :
  - Valeur ajoutée
  - Excédent brut d'exploitation
  - Résultat d'exploitation
  - Résultat net
  - Capacité d'autofinancement





## L'ARAPL Provence et Var c'est aussi...

### Cotisations 2024

> <b>A titre individuel</b>	169,00 € TTC/an	> <b>Sociétés</b>	338,00 € TTC/an
> <b>EIRL et EURL</b>	169,00 € TTC/an	> <b>Auto/Micro-entreprise</b>	36,00 € TTC/an

### 8 bonnes raisons pour nous confier l'ECF

1. Plus de 40 ans d'expérience dans l'analyse et l'étude des déclarations BNC et BIC.
2. Des équipes de techniciens expérimentés et spécialisés dans votre activité.
3. Un savoir-faire reconnu par l'ensemble des partenaires.
4. Des logiciels spécifiques et éprouvés pour l'étude et l'analyse de votre déclaration.
5. Nous assumons la responsabilité des travaux réalisés.
6. Des cotisations maîtrisées et donc pas de coût supplémentaire.
7. Une étude réalisée avec vous en toute objectivité et impartialité. L'Examen de Conformité Fiscale (ECF) s'inscrit parfaitement dans le cadre des missions de contrôle réalisées.
8. De nombreux services associés liés à l'adhésion (exemples : accompagnement personnalisé, centre de formation, documentation ...).

## CONTACT

#### ARAPL Provence

 Le Grand Prado, Bât A  
6 allées Turcat Méry  
13008 Marseille

 04 91 17 72 20  
 [accueil@araplprovence.org](mailto:accueil@araplprovence.org)

#### ARAPL Var

 Bât E, ZAE La Millonne  
59 rue de Saint-Mandrier-sur-Mer  
83140 Six-Fours-les-Plages

 04 98 00 97 10  
 [secretariat@araplvar.org](mailto:secretariat@araplvar.org)



ARAPL Provence et Var

[www.araplprovence.org](http://www.araplprovence.org)